PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES DU COMPTE ASSURÉS AMELI

Pas-à-pas



SÉLECTION D'UN ORGANISME COMPLÉMENTAIRE (OC), EN CAS DE CHEVAUCHEMENT



Les principes directeurs du pas-à-pas

Ce pas-à-pas a pour ambition de présenter la démarche du téléservice Chevauchement d'organisme complémentaires, étapes par étapes, pour donner une vision détaillée de la version assuré, ainsi que les bénéfices associés à ce téléservice, tant pour les assurés que pour les collaborateurs Front-office et Back-office en CPAM.

Il a ainsi vocation à s'inscrire en complément des supports de formation existants : le didacticiel qui présente notamment des captures écrans de façon animée à destination des assurés et les modules de e-learning qui permettent de maîtriser le compte dans son ensemble.



Principes directeurs

Ce pas-à-pas décrit le parcours du téléservice : • Sur le **compte Ameli web**

Il précise également :

- Les cas d'usage qui peuvent entraîner la sollicitation du téléservice
- Les cas d'exclusion
- Les délais moyens de traitement de la demande réalisée en ligne
- Les **objections les plus fréquentes** (côté assurés et côtés Caisses), et les réponses à y apporter

Ce document a vocation à être actualisé au fur et à mesure des mises à jour du téléservice.



Bénéfices du choix de l'organisme complémentaire en cas de chevauchement



Pour les assurés

La possibilité de choisir, en cas de chevauchement, l'organisme complémentaire à conserver sans devoir ni appeler ni envoyer un courrier à sa CPAM



Dans un délais de 7 jours, le raccordement à son organisme complémentaire.



Rendre à nouveau effective la transmission automatique des remboursements vers l'organisme complémentaire

Pour les collaborateurs



Conseillers et Téléconseillers :

- Des flux en accueil et au téléphone réduits
- Jusque là, la demande effectuée en front office donnait lieu systématiquement à une affaire dans Medialog+



Agents de Back-Office :

- Le téléservice génère directement une affaire dans Medialog+ traitée par la CPAM de rattachement (ou par celle de Dignes pour les cas complexes)
- Une fois la MAJ effectuée dans Progrès, l'agent clôture l'affaire dans Medialog+ ce qui a pour effet de générer une notification dans le compte de l'assuré



Disponibilité du téléservice sur les différents appareils





Principaux cas d'usage possibles



Un assuré qui vient de **changer de travail** et qui par conséquent a été amené à changer d'organisme complémentaire (OC). Dans les fait, son ancienne OC ne s'est pas déconnecté de la télétransmission NOEMIE.





Il doit rattacher tout ou partie de ses ayant-droits.



Cas d'exclusion du téléservice



- Le service n'est pas proposé à l'assuré dès lors qu'un contrat de précarité (Complémentaire santé solidaire, CMUC, ACS) est impliqué dans le chevauchement (rappel : les bénéficiaires de l'AME ne peuvent pas adhérer au compte ameli).
- Le service n'est pas proposé à l'assuré dès lors que 5 bénéficiaires (et plus) sont concernés par un chevauchement.
- Le service n'est pas proposé aux assurés des régimes partenaires.









ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli

J'accède à mon compte ameli

1 74 11 71 270 102







ETAPE (1) : L'assuré est automatiquement notifié d'un problème de chevauchement d'organismes complémentaires





ETAPE (2) : L'assuré visualise les deux organismes complémentaires en conflit







L'assuré a





L'assuré ne peut pas effectuer cette opération au delà de 5 bénéficières (assuré et /ou ayant-droit).



ETAPE (3) : L'assuré confirme son (ses) choix





ETAPE (4) : le compte confirme à l'assuré que son choix a été pris en compte





Une fois l'opération effectuée, l'usager a la possibilité d'en consulter la trace (1/2)

	Accueil Mes paiements		Mes démarches	Mon e	space prévention	Il sélectionne mes démarches		
MES	DERNIERS PAIEMENT	S	MES DÉMARCHES EN 2 CLICS		RENA Derniè	LDO ZOVI re connexion le 12/03/2020 à 10:15		
			✓ Attestation de droits	?	() Ajouter			
Vos	nouveaux paiements s'affich	heront ici.	 Attestation de paiement d'indemnités journalières 	?	MON AGEN	IDA		
			Carte européenne d'assurance maladie (CEAM	_{I)} ?	~ Me	es rendez-vous		
			→ Voir toutes les démarches		~ Pre	endre un rendez-vous		
2	NOTIFICATIONS		→ Consulter les délais de traitem de ma CPAM	ent	MON ESPA	CE PRÉVENTION	-	
12 MARS	Ma mutuelle Aucune complémentaire s n'est enregistrée pour vos	anté	0 MESSAGE			Repères Prévention Dépistage, vaccination, offre de		



Une fois l'opération effectuée, l'usager a la possibilité d'en consulter la trace (2/2)



ssurance die 15

ETAPE (5) : Environ **une semaine plus tard**, suite au traitement de la demande, l'assuré reçoit dans sa messagerie personnelle un **avis de dépôt**





ETAPE (6) : L'assuré est notifié que la sélection de son OC est bien effective.

	Compte a	meli			Maladie				Ø	Déconnexio
		Accueil	Mes paiements		Mes démarches	Mon es	space prév	vention	Mes informations	
	M	IES DERNIERS PAIEMENTS	Q	MES	DÉMARCHES EN 2 CLICS			Automotion Dernière conne	exion le 11/03/2020 å 14:55	
	31 DÉC	Indemnités journalières	1 120,00€	~	Attestation de droits	0	0	Ajouter		_
				~	Attestation de paiement d'indemnités journalières	0	2	RENDEZ-V	OUS	
				~	Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ⑦	~	Mes rend	ez-vous	
				→	Voir toutes les démarches		~	Prendre u	in rendez-vous	
	2	NOTIFICATIONS		+	Consulter les délais de traitement de ma CPAM		MON	ESPACE PR	ÉVENTION •••	• •
st	26	Ma mutuelle La transmission automatique des		4	NOUVEAUX MESSAGES		2	Re		
ve	FÉVI	paiements à votre complémentaire est activée. En savoir plus	0 ×	09 MARS	Accusé de réception de votre demande de Complémentaire santé solidaire	×	J'atte Suivez	ends un en	ifant Ne plus affich	

La transmission des paiements à la complémentaire est de nouveau effective

